

Immobilier

INFORMATIONS

CODE PRODUIT :
DIC324A

PUBLIC CONCERNÉ :
Notaires et collaborateurs

NIVEAU :
Pratique courante

DURÉE :
0.28 jour(s) (2,0 heures)

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances en fiscalité de la transmission patrimoniale sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Focus fiscalité : Toute l'actualité sur les DMTO

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre les enjeux pratiques de la réforme
- Maîtriser le système des engagements de revendre et de construire
- Etre force de conseil sur le choix et la gestion des engagements auprès des clients assujettis TVA

CONTENU :

RÉGIME DE DROIT COMMUN : LA RÉFORME DES DMTO

- LA NOTION DE PRIMO ACCÉDANT
- LES OBLIGATIONS D'AFFECTATION À LA RÉSIDENCE PRINCIPALE (DÉCRET DU 9 SEPTEMBRE 2025)
- QUEL ENGAGEMENT LORS DE L'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE ?
- LES INCONNUS (LES MOYENS DE VÉRIFICATION, LES COUPLES)

Rappel des conditions de l'engagement de revendre et de l'engagement de construire

- La reprise de l'engagement pris par le cédant
- Etude de cas : Combiner les engagements, Les engagements dans le cadre d'une opération de bail à construction, Les engagements dans le cadre d'une opération de crédit-bail immobilier
- L'engagement a posteriori - Dans quel délai ?

COMMENT GÉRER LES ENGAGEMENTS PENDANT LA DÉTENTION DE L'IMMEUBLE ?

- Les substitutions d'engagement
- L'arrivée du terme de l'engagement : , les prorogations, les régularisations
- La force majeure peut-elle être invoquée facilement ? Le point sur la jurisprudence

COMMENT GÉRER LES ENGAGEMENTS LORS DE LA REVENTE ?

- Revendre avec un engagement en cours - les nouvelles exigences du Conseil d'Etat concernant l'engagement de construire.
- Revendre avec un engagement expiré